

Fiches techniques des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable au Luxembourg

Objectif 17



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Financement: En premier lieu, il est visé le renforcement de la mobilisation des ressources nationales dans les pays en développement. Ensuite sont rappelés les engagements pour consacrer 0,7 % du RNB à l'aide publique au développement, et pour réserver 0,15 à 0,20 % de l'aide pour les pays les moins avancés (PMA). Un autre champ d'action important concerne la mobilisation de ressources financières supplémentaires dont celles, essentielles, du secteur privé. Enfin, l'investissement dans les PMA est encouragé.

B. Transfert de technologie: Science, technologie et innovation sont des facteurs clés pour assurer un développement durable. Notamment doivent être soutenus des technologies respectueuses de l'environnement et leur diffusion dans les pays en développement. Un mécanisme mondial de facilitation des technologies doit aider les échanges internationaux et ainsi améliorer l'accès des pays en développement aux connaissances dans le domaine de la science, des technologies et de l'innovation. La banque de technologies pour les pays les moins avancés doit être opérationnelle d'ici 2017.

C. Renforcement des capacités: Les capacités et des compétences des pays en développement doivent être renforcées à travers des coopérations Nord-Nord, Sud-Sud et triangulaires, avec l'objectif de soutenir des plans nationaux de mise en œuvre des objectifs de développement durable.

D. Commerce: Sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, un système de commerce ouvert et équitable doit être promu, avec en parallèle, une nette augmentation des exportations des pays en développement dans des conditions de production équitables, en particulier le doublement de la part des exportations des pays moins avancés d'ici à 2020. Pour cela les PMA doivent obtenir un accès rapide aux marchés en franchise de droits et sans contingent.

Pour le Luxembourg, le défi quant à la mise en œuvre nationale de l'ODD 17 concerne l'intégralité des 19 cibles.

| Indicateur | Evaluation à long terme (période de 15 ans) | Evaluation à court terme (période de 5 ans) |
|---|--|--|
| Aide au développement | | |
| Aide publique nette au développement, montant total, en proportion du revenu national brut – (IOOC) | ● | ● |
| Montants investis dans des projets de soutien à l'enseignement supérieur | ● | ● |
| Aide au développement – coopération technique | ● | ● |
| APD bilatérale est allouée au renforcement de la société civile dans les pays partenaires | ● | ● |
| Moyens à disposition | | |
| Dette publique – (IOOC) | ● | ● |
| Part des taxes environnementales dans le revenu fiscal total | ● | ● |

IOOC: Indicateur avec objectif officiel chiffré
1 indicateur en développement

Échelle d'évaluation à 4 niveaux:

● clairement favorable ● pas ou modérément favorable ● modérément défavorable ● clairement défavorable

En résumé

L'aide publique nette au développement a augmenté sensiblement sur le long terme et plus particulièrement de 1995 à 2009 où sa valeur a augmenté de 0,8 points de pourcentage pour atteindre 1,1 % en 2009. Cette valeur s'est stabilisée sur la période à court terme.

Concernant la dette publique brute en pourcentage du PIB, après une période de croissance entre les années 2008 et 2014, celle-ci atteint une valeur de 20,8 % en 2016.

La part des taxes environnementales dans le revenu fiscal total est en diminution sur le long terme et le court terme. Cette part était de 5,2 % en 2014.

Focus sur les indicateurs clés...

Deux indicateurs ont été sélectionnés pour représenter les défis de l'ODD 17 pour le Luxembourg:

- Aide publique nette au développement, montant total, en proportion du revenu national brut
- Dette publique

Nom de l'indicateur:

Aide publique nette au développement, montant total, en proportion du revenu national brut

Définition et Méthode de calcul:

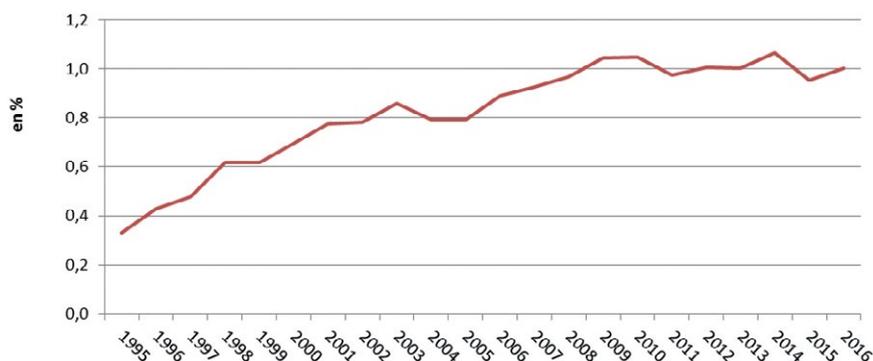
Montant financier public net distribué par le Luxembourg aux pays en développement pour leur développement durable.

Pertinence:

Le soutien financier du Luxembourg aux pays en développement vise clairement à renforcer les partenariats entre les pays. Le suivi de l'aide publique nette permet d'évaluer les efforts réalisés par le Luxembourg dans cet objectif

Représentation graphique:

Graphique 17.3: Aide publique nette au développement, montant total, en proportion du revenu national brut



Analyse:

L'aide publique au développement en proportion du RNB a augmenté régulièrement au cours des 11 premières années décrites par la série (soit de 1995 à 2009). Ensuite sa valeur s'est maintenue autour du niveau des 1 %.

Evaluation et Atteinte des objectifs:

Le gouvernement a fixé comme objectif national de maintenir un niveau d'investissement supérieur à 1 % du revenu national brut (RNB). Ce niveau a été atteint en 2009. L'évaluation à court terme est dès lors considérée comme clairement favorable.

Source des données:

Données transmises le 03/10/2017 par la Direction de la coopération – Ministère des affaires étrangères et européennes

Nom de l'indicateur:

Dettes publiques

Définition et Méthode de calcul:

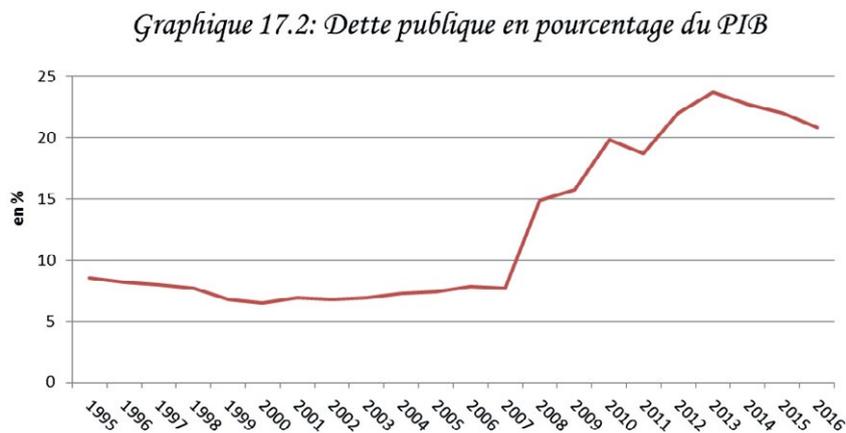
La dette publique du pays est exprimée en pourcentage du PIB

La dette publique est définie comme la dette brute totale consolidée à la valeur nominale à la fin de l'exercice dans les catégories de passifs publics (selon la définition de l'ESA 2010): monnaie et dépôts (AF.2), titres de créance (AF.3) et des prêts (AF.4).

Pertinence:

Une dette publique maîtrisée permet de ne pas faire porter le fardeau du développement économique actuel sur les générations futures. L'indicateur de suivi de la dette publique en pourcentage du PIB permet de s'assurer de l'adéquation entre recettes et dépenses dans le secteur public.

Représentation graphique:



Analyse:

La dette publique brute en pourcentage du PIB a connu une période de relative stabilité entre les années 1995 à 2007, avec une valeur moyenne de 7,4 %. Par la suite, ce pourcentage a connu une augmentation significative sur les années 2008 à 2014, pour finalement prendre une tendance décroissante sur les trois dernières années. En 2016, la dette publique brute s'élevait à 20,8 % du PIB.

Evaluation et Atteinte des objectifs:

L'indicateur choisi pour suivre la viabilité de la dette publique (cible 17.4) est la dette publique brute en pourcentage du PIB. Le Luxembourg s'est fixé un objectif précis quant à cet indicateur dans le cadre du programme gouvernemental 2013, à savoir de rester sous un seuil de 30 %.

Aussi bien sur une période à long terme que plus récente, à court terme, cet indicateur est resté bien en dessous de ce seuil. L'évaluation pour cet indicateur est dès lors clairement favorable.

Source des données:

Site web d'Eurostat (indicateur: gov_10dd_edpt1) – date d'extraction: 14/11/2017